



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU CALVADOS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER

Caen, le **07 NOV. 2018**

Service Urbanisme et Risques

Le directeur départemental des Territoires
et de la Mer du Calvados

Affaire suivie par : Vincent LEPETIT
Email : vincent.lepetit@calvados.gouv.fr
Tél. : 02.31.43.16.72

à
destinataires in fine

Objet : Élaboration du plan de prévention multi-risque de la Basse Vallée de l'Orne (PPR BVO)

Par arrêté préfectoral du 20 mai 2016, le Préfet du Calvados a prescrit la réalisation du plan de prévention multi-risques de la Basse Vallée de l'Orne (BVO).

Depuis plusieurs mois, un travail de concertation, alternant réunions du comité de pilotage et rencontres individuelles des communes, des acteurs locaux et associations, par les services de la DDTM, a permis de faire évoluer ce projet.

Les semaines à venir vont être l'occasion de poursuivre cette démarche en y associant le public, qui pourra prendre connaissance du projet de révision du PPR et exprimer ses remarques en participant aux prochaines réunions publiques qui se tiendront le :

- **mardi 4 décembre 2018 à 18h30 dans la salle polyvalente de Bénouville ;**
- **mardi 11 décembre 2018 à 18h30 dans l'amphithéâtre de l'ESAM (École supérieure d'arts & médias) à Caen ;**
- **mercredi 19 décembre 2018 à 18h30 dans la salle des fêtes de Louvigny**

L'information sur ces réunions fera l'objet d'une publicité sur la page internet dédiée sur le portail des services de l'État dans le Calvados (<http://www.calvados.gouv.fr/le-projet-de-plan-de-prevention-multi-risques-de-a6377.html>) et par voie de presse dans le journal Ouest-France fin novembre et début décembre. Il vous est possible de la relayer auprès de vos administrés par les moyens de communication à votre disposition (site internet, panneau d'affichage, bulletin municipal, affiche d'information, etc.). Pour ce faire, une affiche annonçant ces réunions publiques est jointe au présent courrier.

En application de l'article 8 de l'arrêté préfectoral de prescription de la révision du PPR, je vous rappelle que le projet doit, au fur et à mesure de son avancement, être consultable, dans les mairies, par le public qui pourra s'exprimer notamment à l'aide du registre d'observations mis à sa disposition.

Le directeur adjoint
Délégué à la mer et au littoral

Guillaume Barron

Liste des destinataires

- Mesdames et Messieurs les maires des communes de :
 - ✓ AMFREVILLE
 - ✓ BENOUVILLE
 - ✓ BLAINVILLE-SUR-ORNE
 - ✓ BRETTEVILLE-SUR-ODON
 - ✓ CAEN
 - ✓ COLLEVILLE-MONTGOMERY
 - ✓ COLOMBELLES
 - ✓ ETERVILLE
 - ✓ FEUGUEROLLES-BULLY
 - ✓ FLEURY-SUR-ORNE
 - ✓ FONTAINE-ETOUPEFOUR
 - ✓ HERMANVILLE-SUR-MER
 - ✓ HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
 - ✓ LION-SUR-MER
 - ✓ LOUVIGNY
 - ✓ MAY-SUR-ORNE
 - ✓ MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE
 - ✓ MONDEVILLE
 - ✓ OUISTREHAM
 - ✓ RANVILLE
 - ✓ SAINT ANDRE-SUR-ORNE
 - ✓ SALLENELLES
 - ✓ Verson

- Monsieur le Président du Conseil Départemental du Calvados
- Monsieur le Président du Conseil Régional de Normandie
- Monsieur le Président de la communauté urbaine de Caen-la-Mer
- Monsieur le Président de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Monsieur le Président de la communauté de communes de Vallée de l'Orne et de l'Odon
- Monsieur le Président du pôle métropolitain Caen Normandie Métropole
- Monsieur le Président du syndicat mixte pour le SCoT du Nord Pays d'Auge
- Monsieur le Président de Ports Normands Associés (PNA)
- Monsieur le Président de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) de Caen Presqu'île
- Monsieur le Délégué de la Délégation de Normandie du Conservatoire du Littoral
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Calvados
- Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture du Calvados
- Monsieur le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière de Normandie
- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie